
PROCÈS-VERBAL DE LA 32^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE MERCREDI 30 JANVIER 2019 À L'AUDITORIUM DU CRDITED, 1621 RUE PROSPECT, SHERBROOKE

Présences :	Jaime Borja	Administrateur
	Isabelle Boucher	Administrateur
	Patricia Bourgault	Administrateur
	Lane Chamberland	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Jocelyne Faucher	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Patricia Gauthier	Présidente-directrice générale et secrétaire
	Marie-Paule Gendron	Membre observateur
	Caroline Germain	Administrateur
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Rachel Hunting	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Michéline Richer	Administrateur
	Marie-Claude Rodrigue	Administrateur
Alain Thivierge	Administrateur	
Raymonde Vaillancourt	Administrateur	
Absences motivées :	Gerald R. Cutting	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre observateur
	Serge Therrien	Administrateur
Invités :	Denis Beaulieu	Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
	Rémi Brassard	Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation
	Pascale Bélisle	Adjointe à la présidente-directrice générale et affaires publiques par intérim
	Robin-Marie Coleman	Directrice générale adjointe au programme de santé physique générale et spécialisée
	Roch Rousseau	Directeur des ressources financières et de la logistique
	Josée Paquette	Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
	Joanne Roberts	Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat
	Stéphane Tremblay	Présidente-directrice générale adjointe
Paul Morin	Directeur de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux	

1.0 Ouverture de la séance, accueil d'un nouveau membre et constatation des présences

M. Jacques Fortier, président, souhaite la bienvenue à toutes et à tous en cette 32^e assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

La nomination d'un nouveau membre est soulignée, soit M^{me} Isabelle Boucher. Elle est directrice du service des Ressources éducatives à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Elle siège au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à titre d'indépendante, expertise en protection de la jeunesse. Avant la fusion du réseau de la santé, Mme Boucher a siégé au sein du conseil d'administration du Centre de réadaptation de l'Estrie.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

1. Ouverture de la séance, accueil d'un nouveau membre et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la 31^e séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018 et de la séance extraordinaire tenue le 11 janvier 2019
 - 4.1 Suivi des recommandations des instances du conseil d'administration
5. Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
6. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
 - 6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés
 - 6.2 Assurer la qualité des soins et services
 - 6.2.1 Démarche de planification annuelle 2019-2020
 - 6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
 - 6.3.1 Situation hivernale des activités cliniques
 - 6.3.2 Politique sur le transfert des usagers ayant un statut de niveau de soins alternatifs ou ayant reçu leur congé
 - 6.4 Utiliser judicieusement les ressources
 - 6.5 Intégrer la mission universitaire
 - 6.5.1 Présentation de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux
 - 6.5.2 Les 6 dimensions de la mission universitaire
7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
 - 7.1 Comité de vigilance et de la qualité : 9 janvier 2019
 - 7.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire : 17 janvier 2019
 - 7.3 Comité de soins et services : 23 janvier 2019
 - 7.4 Comité sur la mission universitaire : 24 janvier 2019
 - 7.5 Comité des ressources humaines et des communications : 25 janvier 2019
8. Agenda de consentement *POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
 - 8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés
 - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 8.1.1.2 Nomination d'un chef de département et de chefs de services médicaux
 - 8.1.2 Médecin examinateur
 - 8.1.3 Modification au règlement de régie interne du comité régional sur les services pharmaceutiques
 - 8.1.4 Modification au calendrier 2018-2019 des séances ordinaires du conseil d'administration
 - 8.1.5 Calendrier 2019-2020 des séances ordinaires du conseil d'administration
 - 8.2 Assurer la qualité des soins et services
 - 8.2.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019
 - 8.2.2 Politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail
 - 8.2.3 Rôle et responsabilités du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
 - 8.2.4 Nouvelle disposition législative en réadaptation à la suite de la modification à la Loi de la protection de la jeunesse
 - 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et aux services
 - 8.4 Utiliser judicieusement les ressources

- 8.4.1 Changements de signataires pour les emprunts à long et court terme ainsi que les institutions bancaires
- 8.4.2 Avenant au bail du 911, rue Principale, Cowansville
- 8.4.3 Contrat de service pour une sage-femme
- 8.4.4 Nouvelle direction de l'approvisionnement et de la logistique

8.5 Intégrer la mission universitaire

- 8.5.1 Convention de partenariat avec le CHU de Rennes
- 8.5.2 Démarche de sélection du prochain directeur scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)
- 8.5.3 Révision de la charte du comité sur la mission universitaire et ses priorités
- 8.5.4 Voir point 10.3
- 8.5.5 Politique et procédure sur les banques de recherche
- 8.5.6 Nomination d'un nouveau chercheur de collègue à titre de membre régulier à l'IUPLSSS

- 8.5.7 Nomination de trois membres au comité d'éthique et à la recherche
- 8.5.8 Nomination d'un nouveau membre substitut du comité d'éthique et à la recherche

9. Divers

10. Huis clos

- 10.1 Cadres supérieurs
- 10.2 Prolongation du mandat du directeur scientifique de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)
- 10.3 Rapport de suivi des recommandations du dossier de plainte sur l'intégrité à la recherche (PR-2017-10-01) (voir point 8.5.4)
- 10.4 Évaluation de la rencontre

11. Clôture de la séance

3.0 Période de questions du public

Des membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sont présents pour la période des questions.

Une première question est soumise par M. Emmanuel Breton concernant les négociations actuelles de la convention collective. Il est demandé à ce qu'un réel mandat de négociation soit donné afin que l'employeur et le syndicat puissent retourner à la table de négociation plutôt que d'en arriver à des séances d'arbitrage.

La présidente-directrice générale souligne qu'un comité directeur des négociations est en place depuis plusieurs mois et que le mandat de négociations relève de la direction générale, non pas du conseil d'administration. Bien que l'employeur souhaite une entente négociée, celle-ci doit se faire dans le respect des besoins de la clientèle et qu'il est important qu'il y ait une adéquation entre les parties. Mme Gauthier souligne qu'il y a déjà eu plus de 50 rencontres entre les parties syndicale et patronale.

Une seconde question est posée par M. Emmanuel à savoir s'il est possible de tenter de négocier les 13 matières restantes d'ici le 26 février, soit la date de la rencontre avec la médiatrice.

Mme Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, répond que malgré toute la bonne volonté des parties, seulement 13 matières ont pu être réglées à l'intérieur des 50 rencontres. Il est donc peu probable de croire que ce qui est demandé soit possible.

Mme Emma Corriveau, présidente du SCFP souligne que la conciliation travail-famille devient de plus en plus difficile considérant les nombreux changements d'horaire à la dernière minute, les congés déplacés, etc. Madame aimerait savoir si l'employeur a des solutions à proposer afin d'améliorer ces conditions.

Mme Gauthier mentionne être d'accord avec Mme Corriveau. À cet égard, un groupe de travail a vu le jour afin de cibler différents dossiers sur la santé globale, dont la conciliation travail-famille. Avec la convention collective à venir, il est souhaité que différents postes pourront être affichés et ainsi créer plus de stabilité, ce

qui améliorerait aussi, par le fait même, le taux d'absentéisme. Différents projets ont également vu le jour avec les maisons d'enseignement pour l'embauche de nouvelles ressources.

4.0 Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la 31^e séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018 et de la séance extraordinaire tenue le 11 janvier 2019

Procès-verbal de la 31^e séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018 et procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 janvier 2019.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2018 ET LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 11 JANVIER 2019 SONT APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.

4.1 Suivi des recommandations des instances du conseil d'administration

Ce sujet est un point statutaire à l'ordre du jour afin de donner suite aux recommandations que les instances peuvent adresser au conseil d'administration.

5.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale, pour la période du 11 décembre 2018 au 30 janvier 2019, a été transmis aux membres. La présidente-directrice générale résume les différentes activités ayant eu lieu et fait un retour sur certaines d'entre elles.

Le président souligne la nomination de la candidature de M^{me} Johanne Turgeon pour le prix du mérite estrien.

6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

Aucun point n'est présenté dans cette section.

6.2 Assurer la qualité des soins et services

6.2.1 Démarche de planification annuelle 2019-2020

Dr Stéphane Tremblay mentionne que l'organisation en est à sa 3^e planification annuelle sous la responsabilité de la PDGA. Dans un processus d'amélioration continue, il a été décidé de tenter de diminuer les efforts requis auprès des membres du personnel et du conseil d'administration et d'arriver avec une révision du cycle de priorisation en opération dès avril prochain.

Un atelier de travail est donc planifié avec les membres du conseil d'administration, les hors cadres, les cadres supérieurs, les chefs des départements ainsi que les présidents des conseils professionnels le 8 février prochain.

Comparativement à l'an dernier où 33 objectifs ont été retenus, la cible visée pour 2019-2020 est de 20. La santé globale fera partie intégrante des objectifs.

6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

6.3.1 Situation hivernale des activités cliniques

Mme Coleman, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée, informe les membres que l'offre de service a été ajustée en fonction de l'achalandage plus élevé depuis le début de l'hiver. Malgré tout, l'accessibilité a été maintenue tout en prenant soin des ressources humaines également. La préparation en amont des congés a permis une nette amélioration sur les attentes NSA. Les rencontres avec les gestionnaires ont été diminuées afin de leur permettre une gestion de proximité avec leurs employés. Ceci a permis de recueillir différentes idées innovantes.

On note une collaboration extraordinaire des GMF du territoire. Le taux d'inscription continue de monter. Pour le moment, il n'y a pas de clinique de grippe confirmée, mais celle-ci n'est pas nécessaire à ce stade-ci.

6.3.2 Politique sur le transfert des usagers ayant un statut de niveau de soins alternatifs ou ayant reçu un congé

M. Brassard présente le contexte et les raisons de la mise en place de la politique. Le comité de soins et services est favorable à la politique, mais a quand même émis quelques préoccupations par rapport aux familles plus démunies et à la communauté anglophone, entre autres. Un plan de communication devra être établi afin de bien cibler les messages clés à la population et d'expliquer les raisons de cette politique, soit une question de qualité et de sécurité des soins.

La présidente-directrice générale profite de l'occasion pour saluer le travail accompli des équipes dans la dernière année.

RÉSOLUTION : CA-3059 – 2019-01-30

Relative à la politique sur le transfert des usagers ayant un statut de niveau de soins alternatifs ou ayant reçu un congé

- CONSIDÉRANT :**
- l'engagement de l'établissement à atteindre la cible liée au taux d'usagers dont l'attente en statut NSA respecte les délais ciblés;
 - les travaux réalisés par le comité directeur sur la fluidité des soins et des services;
 - le respect de la pratique organisationnelle requise d'Agrément Canada sur l'amélioration du cheminement des usagers;
 - l'accord favorable des différentes consultations;
 - l'accord favorable du comité de soins et services;
 - les ajustements apportés à la suite des différentes consultations;
 - l'analyse effectuée par le guichet d'accès aux services juridiques de la DRHCAJ;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la politique sur les transferts des usagers ayant un statut de niveau de soins alternatifs ou ayant reçu un congé.

6.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section

6.5 Intégrer la mission universitaire

6.5.1 Présentation de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux

M. Paul Morin, directeur de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux, fait la présentation de l'institution.

Une mention spéciale est soulignée pour tout le travail accomplie par cette équipe de 10 personnes. M. Fortier invite M. Morin à adresser ces félicitations à l'ensemble de l'équipe.

6.5.2 Les six dimensions de la mission universitaire

Dr Tremblay fait la présentation sommaire des six dimensions de la mission universitaire.

7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

7.1 Comité de vigilance et de la qualité : 9 janvier 2019

Mme Micheline Richer, présidente, explique aux membres les points importants de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité, soit le plan de sécurité des usagers, l'audit de performance à la DPJ, les comités d'amélioration continue des chutes et des mesures de contrôles, du circuit du médicament, de la directive sur l'usage du cannabis et du rapport sur les incidents et accidents 2017-2018.

7.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire : 17 janvier 2019

M. Lane Chamberland, président, explique aux membres les points importants de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité, soit la présentation des nouveaux vérificateurs de RCGT, de la situation financière et des leviers pour permettre l'atteinte des cibles (santé globale et le financement par activité). Le suivi de l'enveloppe d'équité interprogrammes a été transmis au MSSS.

7.3 Comité des soins et services : 23 janvier 2019

M. Forest, président, explique aux membres les points importants de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité, soit la politique sur le transfert des usagers NSA, la garde préventive en santé mentale, le suivi sur le dossier de la dénutrition et le transfert des professionnels en GMF.

7.4 Comité sur la mission universitaire : 24 janvier 2019

Mme Faucher, présidente, explique aux membres les points importants de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité, soit la révision de la charte du comité, le positionnement de la mission universitaire, la politique et la procédure sur les banques de recherche et différentes nominations.

7.5 Comité de ressources humaines et des communications : 25 janvier 2019

Mme Gingras, présidente, explique aux membres les points importants de l'ordre du jour de la dernière rencontre du comité, soit la santé globale des ressources humaines, le bilan des communications, la formation des porte-paroles, le soutien à la gestion intégrée de la main d'œuvre et le suivi des différentes négociations des conventions collectives.

8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte. Lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

8.1.1 Exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTIONS : CA-3060 – 2019-01-30 à CA-3095 – 2019-01-30

Relatives aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

8.1.1.2 Nomination d'un chef de département et de chefs de services médicaux

RÉSOLUTIONS : CA-3100 – 2019-01-30 à CA-3104 – 2019-01-30

Relatives aux nominations d'un chef de département et de quatre (4) chefs de service

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

8.1.2 Médecin examinateur

RÉSOLUTION : CA-3105 – 2019-01-30

Relative à la démission de Dr Yves Marmen à titre de médecin examinateur

- CONSIDÉRANT :**
- La réception de la lettre de démission de Dr Yves Marmen, médecin examinateur en date du 12 novembre 2018;
 - L'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ACCEPTER :** la démission de Dr Yves Marmen à titre de médecin examinateur à compter du 1^{er} décembre 2018.

8.1.3 Modification au règlement de régie interne du comité régional sur les services pharmaceutiques

RÉSOLUTION : CA-3106 – 2019-01-30

Relative à la modification au règlement de régie interne du comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

- CONSIDÉRANT :**
- la couverture de plusieurs RLS par le CRSP;
 - les modifications apportées au règlement de régie interne du CRSP qui permettent de mieux représenter l'ensemble des réalités locales des services pharmaceutiques du territoire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la modification au règlement de régie interne du comité régional sur les services pharmaceutiques.

8.1.4 Modification au calendrier 2018-2019 des séances ordinaires du conseil d'administration

RÉSOLUTION : CA-3107 – 2019-01-30

Relative à la modification au calendrier 2018-2019 des séances ordinaires du conseil d'administration.

- CONSIDÉRANT :**
- que le Règlement sur la régie interne du Conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS stipule que lorsqu'une séance ne peut avoir lieu suivant le calendrier adopté antérieurement, le conseil doit choisir, par résolution, une nouvelle date (article 176 de la LSSS);
 - que la séance qui était prévue le mercredi 27 mars 2019 doit être déplacée au mercredi 3 avril 2019;
 - l'analyse effectuée par les membres du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du Conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la modification au calendrier 2018-2019 des séances ordinaires du conseil d'administration.

8.1.5 Calendrier 2019-2020 des séances ordinaires du conseil d'administration

RÉSOLUTION : CA-3108 – 2019-01-30

Relative au calendrier 2019-2020 des séances ordinaires du conseil d'administration

- CONSIDÉRANT :**
- que le Règlement sur la régie interne du Conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS stipule que chaque année, le conseil fixe, par résolution, le calendrier des séances (article 176 de la LSSS);
 - l'analyse effectuée par les membres du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du Conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le calendrier 2019-2020 des séances ordinaires du conseil d'administration.

8.2 Assurer la qualité des soins et services

8.2.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019

RÉSOLUTION : CA-3109 – 2019-01-30

Relative à la signature de l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019

- CONSIDÉRANT :**
- l'addenda déposé;
 - l'analyse effectuée par les membres du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du Conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019.

DE RATIFIER : l'addenda signé et transmis par la présidente-directrice générale au ministère dans les délais prescrits.

8.2.2 Politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail

RÉSOLUTION : CA-3110 – 2019-01-30

Relative à l'adoption de la politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail

- CONSIDÉRANT :**
- la récente légalisation de l'usage du cannabis à des fins récréatives;
 - qu'un établissement de santé et de services sociaux doit prendre les moyens nécessaires pour assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs;
 - que toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux de qualité et adéquats sur les plans à la fois scientifique, humains et sociaux, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration.;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail.

8.2.3 Rôle et responsabilités du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

RÉSOLUTION : CA-3111 – 2019-01-30

Relative à la création d'un comité consultatif du conseil d'administration

- CONSIDÉRANT :**
- que la LSSS est demeurée presque totalement inchangée sur les volets de l'application du régime d'examen des plaintes;
 - les impacts de la transformation du réseau sur le rôle et les responsabilités du CPQS;
 - la nécessité de préciser le nouveau rôle et les nouvelles responsabilités attendues du CPQS;
 - l'appui des membres du comité de vigilance et de la qualité;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER :** la constitution d'un comité consultatif du conseil d'administration pour définir le rôle et les responsabilités du commissaire aux plaintes et à la qualité des services au sein du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

8.2.4 Nouvelle disposition législative en réadaptation à la suite de la modification à la Loi de la protection de la jeunesse

RÉSOLUTION : CA-3112 – 2019-01-30

Relative au protocole sur le recours à certaines mesures d'encadrement prévues à la Loi de la protection de la jeunesse

- CONSIDÉRANT :**
- la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux de produire un Protocole sur le recours à certaines mesures d'encadrement prévues à la Loi de la protection de la jeunesse, adopté par le conseil d'administration;
 - la mise en application des mesures d'encadrement et d'empêchement à compter du 28 janvier 2019;
 - l'autorisation par écrit des responsables pouvant appliquer les mesures d'encadrement et d'empêchement par la présidence-direction générale;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** Le Protocole sur le recours à certaines mesures d'encadrement prévues à la Loi de la protection de la jeunesse.

- D'AUTORISER :** au nom de la présidence-direction générale le recours aux mesures d'encadrement intensif selon le cadre légal établi dans la LPJ et les mesures de transition par les chefs en réadaptation externe.

- D'AUTORISER :** au nom de la présidence-direction générale le recours aux mesures d'empêchement selon le cadre légal établi dans la LPJ par les chefs de service en réadaptation interne.

- D'AUTORISER :** au nom de la présidence-direction générale le recours aux mesures d'empêchement selon le cadre légal établi dans la LPJ par le chef de service à la coordination clinique transversale 5-18 ans et mission CPEJ.

- D'AUTORISER :** au nom de la présidence-direction générale le recours aux mesures d'empêchement selon le cadre légal établi dans la LPJ par les chefs de service de coordination de soir et de fin de semaine

8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

8.4 Utiliser judicieusement les ressources

8.4.1 Changement de signataires pour les emprunts à long terme, court terme et les institutions bancaires

Aucune résolution n'est nécessaire pour ce point puisque la dotation du poste de directeur des ressources financières doit d'abord être dotée.

8.4.2 Avenant au bail du 911, rue Principale, Cowansville

RÉSOLUTION : CA-3113 – 2019-01-30

Relative à la signature d'un avenant au bail du 911, rue Principale à Cowansville

- CONSIDÉRANT :**
- Que le CIUSSS – CHUS vit une importante pression sur son parc immobilier à Cowansville et est soucieux d'optimiser l'utilisation des espaces en propriété et en location;
 - Que les clauses du bail du 911, rue Principale à Cowansville permettent l'augmentation de la superficie locative et la réalisation de travaux d'amélioration locative;
 - Que la DRFL a confirmé le financement requis pour cette location;
 - Que la DST a négocié avec le locateur les conditions d'une prolongation de bail, de la réalisation de travaux d'amélioration locative et de la prise en charge de l'entretien ménager par le locateur;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : les changements prévus au bail du 911, rue Principale à Cowansville visant notamment à augmenter de 164,2 m² la superficie locative et à prolonger le bail jusqu'au 31 mars 2029, toutes les modifications étant intégrées dans l'avenant #5 relatif à ce bail.

D'AUTORISER : la présidente-directrice générale et le directeur des ressources financières et de la logistique à procéder à la signature de cet avenant ainsi que de tout document nécessaire au présent dossier.

8.4.3 Contrat de service pour une sage-femme

RÉSOLUTION : CA-3114 – 2019-01-30

Relative à la modification d'un contrat de sage-femme déjà existant

- CONSIDÉRANT :**
- que le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
 - qu'au sens de la Loi sur les sages-femmes et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
 - l'évaluation faite par le Conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
 - la recommandation du Conseil des sages-femmes pour la modification du contrat des sages-femmes;
 - les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels :
 - le nombre de suivis annuels;
 - les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
 - que l'établissement rayonne également grâce à ses recherches universitaires;
 - que le Conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER :** la présidente-directrice générale, Mme Patricia Gauthier, à signer le contrat modifié suivant :
Julie Ouellet, sage-femme à temps partiel occasionnel, 0-28 heures/semaine, sans activité clinique pour une période débutant le 30 janvier 2019 et se terminant le 31 octobre 2019

8.4.4 Nouvelle direction de l'approvisionnement et de la logistique

RÉSOLUTION : CA-3115 – 2019-01-30

Relative à la nouvelle direction de l'approvisionnement et de la logistique

- CONSIDÉRANT :**
- la nouvelle direction générale des infrastructures, de la logistique, des équipements et de l'approvisionnement au MSSS;
 - les défis reliés à l'approvisionnement et la logistique au sein de l'établissement;
 - l'autorisation du MSSS;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER :** la création d'une direction de l'approvisionnement et de la logistique au CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

8.5 Intégrer la mission universitaire

8.5.1 Convention de partenariat avec le CHU de Rennes

RÉSOLUTION : CA-3116 – 2019-01-30

Relative à la signature de la convention-cadre de coopération avec le CHU de Rennes et l'Université de Rennes 1

- CONSIDÉRANT :**
- le souhait de maintenir les liens de collaboration avec le CHU de Rennes;
 - les possibilités d'apprentissage pour les parties dans ce type de collaboration;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : La présidente-directrice générale à signer, pour et au nom de l'établissement, la convention-cadre de coopération avec le CHU de Rennes et l'Université de Rennes 1.

8.5.2 Démarche de sélection du prochain directeur scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)

RÉSOLUTION : CA-3117 – 2019-01-30

Relative à la démarche de sélection du prochain directeur scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)

- CONSIDÉRANT :**
- la fin du mandat de Mme Gina Bravo à titre de directrice scientifique intérimaire du CdRV;
 - le profil particulier recherché pour la future ou le futur détenteur;
 - le rôle stratégique d'un directeur scientifique au sein du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : que les membres du CA désignent le comité sur la mission universitaire pour soutenir et suivre la démarche de sélection de la directrice ou du directeur scientifique du CdRV.

8.5.3 Révision de la charte du comité sur la mission universitaire et ses règlements

RÉSOLUTION : CA-3118 – 2019-01-30

Relative à l'adoption de la charte révisée du comité sur la mission universitaire

- CONSIDÉRANT :**
- Le projet-type de règlement de régie interne du conseil d'administration qui a un caractère prescriptif;
 - La possibilité d'ajuster le mandat du comité, afin de bien répondre aux besoins du conseil d'administration;
 - L'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
 - l'accord des membres;
 -

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la charte révisée du comité sur la mission universitaire, comprenant les éléments suivants :
- De nommer Jocelyne Faucher à titre de présidente;
 - D'adopter le mandat révisé;
 - D'adopter les règles de fonctionnement, telles que présentées.

8.5.4 Rapport de suivi des recommandations du dossier de plainte sur l'intégrité à la recherche (PR-2017-10-01)

Ce point est reporté au point 10.3 du huis clos.

8.5.5 Politique et procédure sur les banques de recherche

RÉSOLUTION : CA-3119 – 2019-01-30

Relative à l'adoption de la politique sur les banques de recherche

- CONSIDÉRANT :**
- l'importance d'assurer la sécurité des participantes et participants et la sécurité des données ou du matériel biologique;
 - l'obligation d'établir les principes directeurs à l'égard de la constitution, de la gestion et de l'utilisation des banques de recherche en conformité avec les lois et les normes en vigueur;
 - que l'établissement développe une culture éthique autour des banques de recherche qui met en valeur la promotion de la recherche en équilibre avec la confiance, la justice et la transparence;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la politique et la procédure sur les banques de recherche.

8.5.6 Nomination d'un nouveau chercheur de collègue à titre de membre régulier à l'IUPLSSS

RÉSOLUTION : CA-3120 – 2019-01-30

Relative à la nomination de M. Rémi Robert, nouveau membre chercheur de collègue régulier de l'IUPLSSS

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du Comité exécutif de l'IUPLSSS;
 - la pertinence des thématiques de recherche du candidat à l'avancement de la programmation scientifique 2014-2019 de l'IUPLSSS;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : la nomination de Monsieur Rémi Robert, comme nouveau membre chercheur de collègue régulier de l'IUPLSSS.

8.5.7 Nomination de trois membres au comité d'éthique et à la recherche

RÉSOLUTION : CA-3121 – 2019-01-30

Relative au renouvellement des mandats de Me Sophie Brisson, Mme Julie Ménard et M. Sylvain Giroux à titre de membres du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
 - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
 - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : Le renouvellement du mandat de Me Sophie Brisson, Mme Julie Ménard et M. Sylvain Giroux à titre de membres du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

8.5.8 Nomination d'un nouveau membre substitut au comité d'éthique et à la recherche

RÉSOLUTION : CA-3122 - 2019-01-30

Relative à la nomination de M. Benoit Cossette à titre de membre substitut du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
 - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
 - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : la nomination de M. Benoit Cossette à titre de membre substitut du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

9.0 Divers

Aucun point n'est présenté dans cette section.

10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de M. Brassard et de Mme Paquette.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

10.1 Cadres supérieurs

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CA-3057 – 2019-01-30

Relative à la nomination de Mme Lyne Jutras, actuellement directrice des services conseils pour la région de la Capitale nationale chez Alithya, à titre de directrice des ressources financières du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination d'un directeur des ressources financières;
 - la qualité de la candidature de Mme Lyne Jutras ;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination de Mme Lyne Jutras;
 - le respect des directives transmises par le MSSS à l'égard du processus de sélection ;
 - que nous avons obtenu l'approbation du MSSS sur les conditions de travail prévues au contrat d'engagement et pour la nomination dans ce poste de directrice des ressources financières ;
 - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Lyne Jutras à titre de directrice des ressources financières à compter du 5 mars 2019.

RÉSOLUTION : CA-3058 – 2019-01-30

Relative à la nomination de Mme Danika Manseau, actuellement directrice adjointe à la Direction des services généraux, à titre de directrice des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination d'un directeur pour la direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP);
 - la qualité de la candidature de Mme Danika Manseau;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination de Mme Danika Manseau;
 - le respect des directives transmises par le MSSS à l'égard du processus de sélection;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Danika Manseau à titre de directrice des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.

10.2 Prolongation du mandat du directeur scientifique de l'Institut de première ligne en santé et services sociaux

RÉSOLUTION : CA-3123 - 2019-01-30

Relative à la prolongation du mandat du directeur scientifique de l'Institut de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)

- CONSIDÉRANT :**
- le report d'une année du processus de renouvellement des instituts universitaires de première ligne en santé et services sociaux
 - l'intérêt de M. Paul Morin, directeur scientifique, de poursuivre son mandat actuel;
 - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : la prolongation du mandat du directeur scientifique de l'Institut de première ligne en santé et services sociaux jusqu'au 20 décembre 2020.

10.3 Rapport de suivi des recommandations du dossier de plainte sur l'intégrité à la recherche

RÉSOLUTION : CA-3124 - 2019-01-30

Relative au suivi des recommandations du dossier de plainte sur l'intégrité à la recherche - PR-2017-10-01

- CONSIDÉRANT :**
- l'analyse du dossier effectuée par le Comité d'examen des plaintes à la recherche;
 - les recommandations formulées et transmises au chercheur, au centre de recherche, au FRQ et à la DCMU;
 - le suivi effectué auprès de la DCMU le 23 novembre 2018;
 - le rapport d'examen de la plainte;
 - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : les prochaines étapes à mettre en place par les représentants de la DCMU et le directeur mandaté comme personne chargée de la conduite responsable en recherche.

10.4 Évaluation de la rencontre

Un formulaire d'autoévaluation a été remis aux membres en début de rencontre afin qu'ils puissent transmettre leurs commentaires au président et à la secrétaire.

11.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Jacques Fortier, président

Patricia Gauthier, secrétaire